

53

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

L'accueil fait à la Revue. — M. Stanislas Meunier, l'éminent professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a écrit le 9 juillet à M. le Président de l'Académie de Savoie :

« Permettez-moi de saluer la réception de *La Savoie Littéraire et Scientifique* en vous exprimant toute ma joie d'être précisément en cet instant sur le point de retourner dans votre belle région... »

— M. le chanoine Rebord, supérieur du Grand Séminaire d'Annecy, membre correspondant de l'Académie de Savoie, écrit de son côté :

« Monsieur le Président,

« Je ne résiste pas au besoin de souhaiter, dans les transports de la joie et de la reconnaissance, la bienvenue à *La Savoie Littéraire et Scientifique*.

« Avec tous les amis des Sciences, des Lettres et des Arts, j'applaudis à la décision prise, dans sa séance du 1^{er} mars 1906, par l'Académie de Savoie. Avec tous les amis de la patrie, je voudrais, dans la mesure de mes faibles moyens, m'efforcer « d'élever vers les cimes l'âme de la jeunesse
« française, de lui donner le goût des grandes choses,
« d'éveiller en elle une noble passion pour le vrai, pour le
« beau et pour le bien, d'opposer la croyance à l'idéal au
« scepticisme désabusé, la générosité à la sécheresse de
« cœur, l'amour des jouissances de l'esprit à l'excès des
« sports et à l'envahissement d'une vie de plaisirs faciles, de
« snobisme railleur et d'élégante oisiveté ».

« Merci, Monsieur le Président, d'avoir précisé en un langage si noble et si littéraire la raison d'être de notre Compagnie. N'était la crainte de blesser votre modestie, j'ajouterais que, s'il est encore permis, sur notre terre de Savoie, à toutes les opinions politiques ou religieuses de se rencontrer pacifiquement dans le commun amour de la patrie, c'est à vous que nous le devons. On nous a vus
« ecclésiastiques et laïques, catholiques et protestants,
« croyants et libres-penseurs, parisiens et provinciaux, dans
« l'intimité cordiale de nos réunions du Château d'Aix... »
Oui, on a vu cette merveille, parce qu'au centre de la réunion, au fauteuil présidentiel, était un aimant assez puissant pour attirer et fondre dans l'unité les éléments les plus disparates.

« A vous, Monsieur le Président, à votre chère fille, notre nouvelle *Revue*, je suis heureux, dans un sentiment de gratitude et de respect, de porter la joyeuse acclamation : *Ad multos annos !* »

La Société Florimontane et l'Académie de Savoie. — Dans sa séance du 4 août 1906, sur la proposition de son président, M. Marteau, la *Société Florimontane* a élu par acclamation, comme membres d'honneur, M. le général Borson, ancien président, M. François Descostés, président, et M. Courtois d'Arcollières, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie.

« Ce sera, a dit l'auteur de cette gracieuse motion, un moyen de rendre plus étroits les liens familiaux qui unissent depuis si longtemps la Société Florimontane à sa voisine qui tient dans notre fédération intellectuelle une place si haute et si appréciée. »

Le compte-rendu du Congrès d'Aix. — L'important volume que formera le compte-rendu du dernier Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie est sous presse à l'Imprimerie Savoisiennne. M. le comte de Seyssel et M. l'abbé Burlet en surveillent l'impression. Tout annonce que cette splendide publication, ornée de gravures et de portraits, obtiendra dans le monde des Lettres le succès que lui

promettent l'intérêt et la variété des œuvres qui y sont insérées.

Deux cents pages sont tirées. L'impression des Mémoires lus au Congrès est commencée ; mais, comme ces Mémoires sont nombreux, nous prions les auteurs de renvoyer, par retour du courrier, à l'imprimerie les épreuves corrigées.

Le cardinal Mathieu à l'Académie de Savoie. — Dimanche, 20 août, a été célébré en grande pompe à l'église de Maché le baptême du fils de notre sympathique compatriote, M. le baron G.-Albert Blanc, membre de l'Académie de Savoie. Son Eminence le Cardinal Mathieu, de l'Académie française, assisté de M. le chanoine Domenget, a baptisé le nouveau-né.

A l'issue de cette cérémonie, l'éminent prélat est allé prendre congé de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Chambéry qu'il avait déjà salué la veille et qu'il a trouvé dans un état de santé qui autorise toutes les espérances. Dans sa promenade faite incognito à travers Chambéry, le Cardinal a visité la cathédrale, la tour du Château, la Sainte-Chapelle et a exprimé le désir de pénétrer dans le salon de l'Académie de Savoie dont les honneurs lui ont été faits par M. François Descostes, président de l'Académie. A la demande de celui-ci, le Cardinal a laissé sur le bureau un gracieux autographe constatant sa visite et exprimant son admiration pour notre pays de Savoie et pour ses gloires, au premier rang desquelles il a placé Joseph de Maistre dont le portrait par Vogel Von Volkestein l'a vivement frappé. Nous pouvons ajouter que le nouveau membre de l'Académie française s'est exprimé dans les termes les plus flatteurs au sujet du monument de Maistre, dû au ciseau d'Ernest-Dubois, et de l'initiative prise par l'Académie de Savoie pour l'accomplissement de cette œuvre de justice, qui a uni tous les Savoyards dans le même élan de patriotisme.

Le Monument Lamartine. — N'en sera-t-il pas de même pour la belle œuvre dont le programme est tracé dans la superbe lettre qu'on va lire ? C'est un appel adressé à tous les admirateurs du poète des *Méditations* :

Aix les-Bains, le 21 Août 1906.

Sous l'inspiration d'une pieuse et patriotique pensée, un Comité s'est formé à Aix-les-Bains, pour élever à Lamartine, en face du " Lac Immortel ", un monument digne de la Savoie et digne de lui.

Ce monument est, dans notre esprit, l'hommage de la Savoie reconnaissante — à son enfant d'adoption — au poète du Lac et des *Méditations*, au plus grand des poètes de la nature, qui nous a donné les prémices de sa gloire et a doré notre beau pays des premiers et des plus doux rayons de son génie.

Il est surtout pour la ville d'Aix, qui doit à Lamartine une universelle renommée, le témoignage plus particulier de son affectueuse gratitude et de son admiration, l'offrande attendue de la contrée bénie où il aima, de la Patrie d'élection de son cœur, où son âme, communiant avec la nature, en exprima, en une langue divine, le charme pénétrant, la grâce exquise et la beauté souveraine.

Ce monument que nous voulons, évocateur d'art, de poésie et de rêve, symbolisant, en un cadre merveilleux et incomparable, l'union et la collaboration intime de la Nature et du poète, emprunte nécessairement à notre conception, aux sentiments qui nous inspirent, aux circonstances même, un caractère de grandeur et une importance qui impliquent de généreux concours et l'appoint d'un capital élevé. Nous le demandons à une souscription publique.

Notre livre d'or est ouvert et nous venons aujourd'hui solliciter de votre générosité d'inscrire à côté de la souscription du Cercle d'Aix de vingt mille francs une importante contribution.

Votre souscription, en nous apportant un puissant et décisif appui, matériel et moral, nous assurera un succès qui dépassera peut-être nos prévisions.

Le Conseil municipal d'Aix-les-Bains, les Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie, la Municipalité de Chambéry, les communes de notre canton, les sociétés littéraires savoyardes et les particuliers, tous les admirateurs de Lamartine qui sont légion dans les Deux-Mondes suivront

le bel élan que vous aurez donné et le Gouvernement sera entraîné par notre exemple.

Vous n'hésitez pas à donner le concours que nous sollicitons à une œuvre populaire de grande allure, qui est dans la pensée de tous et qui, en glorifiant comme il convient le noble génie qui nous a illustré, honore la terre antique et maternelle que nous aimons, cette Grèce alpestre, lumineuse et douce, inspiratrice de grâce, de poésie et de beauté.

LE COMITÉ :

<i>Le Président d'honneur,</i> MOTTET JH, Maire de la Ville d'Aix-les-Bains	<i>Le Président,</i> D ^r CHABOUD, Président du Conseil d'administration du Grand-Cercle
<i>L'Architecte de Ville,</i> JULES PIN Aîné	<i>Le Secrétaire-Trésorier,</i> PAUL HUMBERT, Notaire

Nécrologie. — Mercredi, 27 juillet, à quatre heures du soir, ont eu lieu à Chambéry les funérailles de M. le marquis Henri Tredicini de Saint-Séverin, décédé à Hyères (Var), le 21 avril dernier.

Le défunt était l'un des fils de M. le marquis Tredicini de Saint-Séverin, membre agrégé de l'Académie de Savoie, auteur de travaux historiques justement estimés, et il appartenait lui-même depuis de nombreuses années à la Société d'Histoire et d'Archéologie, qui s'était fait représenter à ses obsèques.

Un imposant cortège de notabilités et d'amis a accompagné la dépouille mortelle de notre regretté compatriote de la gare au cimetière, où l'inhumation a été faite dans un tombeau de famille.

Notre ancienne capitale a, par cette pieuse manifestation, rendu un légitime hommage à la mémoire d'un gentilhomme qui portait dignement son grand nom et qui, par sa distinction exempte de toute morgue, sa modestie, la simplicité et l'amabilité de ses manières, ses hautes qualités d'esprit et de cœur, sa bonté, sa générosité et son dévouement à toutes les œuvres de bienfaisance et d'intérêt social, laissera un

inoubliable souvenir parmi tous ceux qui l'ont connu. Sa fin admirablement chrétienne, les regrets universels qu'il laisse derrière lui et par-dessus tout ceux des petits et des humbles accroîtront le patrimoine d'honneur de la famille à laquelle il a été si prématurément enlevé et seront pour elle la plus douce des consolations.

A travers les livres et les revues. — Le Père Fr. Bouchage, membre de l'Académie de Savoie, vient de publier à la librairie Emmanuel Vitte, de Paris-Lyon, un traité théorique et pratique d'éloquence de la chaire, sous le titre de *Formation de l'Orateur sacré*.

Ce beau volume in-12 de 364 pages, écrit par un prédicateur depuis longtemps passé maître dans l'art qu'il enseigne, est suivi d'une lettre de saint Alphonse de Liguori sur la prédication. L'auteur ne pouvait placer son œuvre sous un plus haut patronage ; car on sait que le fondateur de l'Ordre des Rédemptoristes fut lui-même un orateur d'un grand talent et qu'avant de revêtir le froc du moine, il avait porté avec éclat la robe d'avocat au barreau de Naples.

— M. le Président Pascaud, membre agrégé de l'Académie de Savoie, vient de publier chez Fontemoing (4, rue Le Goff, Paris), un important ouvrage de droit sous le titre de *Le Code civil et les Réformes qu'il comporte*. Ce livre, à la fois rempli de science juridique et d'actualité, est précédé d'une préface de M. Ambroise Collin, professeur à la Faculté de droit de Paris.

— M. l'abbé Lavorel, chanoine de la Cathédrale d'Annecy, membre de l'Académie de Savoie, a publié dans la *Revue Savoisienne*, année 1906, n° 2, une très intéressante notice biographique sur le regretté R. P. Dom Mackey, procureur général de la Congrégation des Bénédictins anglais, le prédécesseur de M. l'abbé Navatel dans l'œuvre de la restitution des Œuvres complètes de saint François de Sales.

Dom Mackey fut l'un des lauréats de la médaille d'or Albert Metzger.

— M. Charles Jambois, conseiller à la Cour d'appel de Paris, membre de l'Académie de Savoie, publie dans l'*Est républicain*, du 27 juin, un fort intéressant et judicieux article sur les *Conseils de guerre*.

— Sous le titre de la *Vie finissante*, un écrivain de talent, originaire de la Savoie, M^{me} Lespinasse-Mongenot, publie un roman dans la *Revue des Deux-Mondes* (livraisons de juin et juillet 1906).

— Les *Annales salésiennes* (Paris, 108, rue de Vaugirard), n^o du 20 juin 1906, publient la suite de l'intéressante étude du chanoine Piccard, vice-président de l'Académie Chablaisienne et membre de l'Académie de Savoie, sur *saint François de Sales et sa famille*.

— La *Revue des grands procès contemporains* publie les débats de l'affaire des Rédemptoristes de Contamine-sur-Arve contre le liquidateur Duez, et édite à cette occasion une étude complète sur l'annexion de 1860 et sur les droits acquis de la Savoie sous le titre de : *Le droit international et la loi de 1901*. — *Les congrégations religieuses en pays annexé*.

Cette étude vient à son heure, au lendemain du jour où le Tribunal de la Seine vient de déclarer que les autorisations données légalement sous le régime sarde n'ont aucune valeur en France.

Hommage à Alfred Puget. — Dans une des dernières séances du Conseil municipal de Chambéry, à l'occasion d'une question d'ordre administratif soulevée par une demande de M^{me} Puget, la vénérée supérieure des Carmélites, M. François Descostes a incidemment salué la mémoire d'Alfred Puget, avocat, magistrat et écrivain, ancien rédacteur du *Carillon*, l'auteur de *Croix blanche*, *Croix chérie*, qui fut avec Pierre Veyrat et Amélie Gex l'un de nos meilleurs poètes nationaux.

Au Congrès de Nuremberg. — M. Charles Buttin, membre effectif de l'Académie de Savoie, a représenté la science française dans le Congrès de l'Archéologie ès armes qui s'est tenu cette année à Nuremberg. Au banquet final, une ovation enthousiaste a été faite à notre compatriote qui a pris la parole au nom des délégués étrangers. Le savant *armaturge* est rentré en Savoie le 10 juillet, après avoir recueilli une formidable moisson de notes et de documents dans les musées de Nuremberg, de Stuttgart, de Munich et de Vienne.

Exposition de peinture. — M. Mars-Vallet, conservateur du Musée de Chambéry, vient de prendre une initiative à laquelle applaudiront tous les amis des beaux-arts : celle d'une exposition de peinture. De nombreux artistes savoyards y ont répondu. Le 20 juillet a été le jour du vernissage.

Excursion de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. — La Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne a fait cette année son excursion à Avrieux (canton de Modane).

Cette localité est une des plus remarquables de la Maurienne par le site et les souvenirs historiques et religieux qui s'y rattachent.

L'excursion a été fixée au lundi 23 juillet. Voici quel était le programme :

Rassemblement de la Société à la gare de Modane, à 9 h. 16 ; heure d'arrivée du train montant.

Départ à pied ou en voiture pour Avrieux par la route du Bourget.

La station préhistorique de *Loutraz*.

Le Bourget et les peintures murales de la maison *Palluel*.

Le pèlerinage et la chapelle de *Saint-Benoît*. La cascade.

L'église d'*Avrieux* et ses curiosités archéologiques.

Le patron Saint Thomas Becket, et les bienfaiteurs d'origine anglaise.

Les discussions sur le passage et la mort de Charles le Chauve à *Avrieux*.

A midi, banquet dont la cotisation est fixée à *cinq francs*, tous frais accessoires compris.

Nous espérons qu'un de nos confrères de Maurienne nous enverra pour notre prochain numéro un compte-rendu détaillé de cette belle excursion ; mais nous avons tenu à la signaler dès aujourd'hui, en espérant que l'exemple donné par la vaillante Société, que préside avec tant de distinction M. Florimond Truchet, se généralisera et entrera bientôt dans les us et coutumes de toutes nos Sociétés savantes. Ce serait un excellent moyen pour elles de mêler l'agréable à l'utile et de resserrer par l'attrait de pérégrinations à travers nos superbes montagnes les relations qui les unissent dans le culte de la « petite patrie ».

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

(FONDATION GUY)

PAR

M. J. BOURGEOIS

On dit par le monde que la poésie est morte. Ce n'est pas l'Académie qui peut le croire, ni sa Commission qui n'a pas vu moins de quinze poètes se présenter au concours de 1904.

Les lire, les juger, les comparer avec équité était un travail assurément agréable, mais dans lequel, il faut l'avouer, il y avait aussi quelques mauvais moments à passer. Des grincheux s'en vengeraient par le plaisir facile de décocher quelques traits contre d'honnêtes gens coupables seulement d'avoir voulu dorer notre existence d'un rayon de beauté qui leur a échappé. N'en faisons rien. Contentons-nous de dire que onze au moins sur quinze n'ont pas atteint la perfection et, pour n'avoir pas à critiquer leurs défauts, passons sous silence leurs mérites.

D'une manière générale et bien qu'ils offrent pour la plupart des passages plus ou moins dignes d'éloge, ces poètes manquent à peu près tous de modernité. L'azur, les anges, les ailes, les étoiles, les nacelles, les souffles des nuits ne leur font point défaut : toutes les images que les siècles ont transmises aux siècles parent leurs œuvres ; tous les mots usés et surusés de la confabulation poétique fleurissent et embaument leurs vers. Mais ces parfums ne sont plus que des aromates destinés aux morts. Rien ne vit dans leurs belles strophes, magnifi-

ques vêtements qui recouvrent des mannequins, au lieu d'habiller des êtres réels, des pensées émues ou frémissantes. Pourtant nos sentiments vrais et personnels, nos conceptions contemporaines, nos passions et nos espérances, voilà ce qui devrait animer l'artiste et ce qui pourrait susciter des chefs-d'œuvre !

Et qu'on ne dise pas que notre époque n'offre aucune perspective à la poésie. En quel temps a-t-on vu s'agiter davantage la grande inquiétude humaine poursuivant de ses rêves ce que la réalité ne lui donne pas ? Le roman et le théâtre nous traduisent les mille nuances de ces sentiments avec leur âcreté aussi bien qu'avec leur raffinée douceur. Ces idées et ces émotions, pourquoi ne les jetterait-on pas toutes brûlantes dans le moule divin de la poésie ?

Quoi qu'il en soit de cette vue d'ensemble, quatre concurrents méritent cette année l'attention particulière de l'Académie et les honneurs de la critique et de la comparaison.

Sous ce titre un peu fantaisiste : *Les Paysages intimes*, un parnassien présente à l'Académie une dizaine de sonnets et de stances, petits tableaux d'une grande fraîcheur où la nature proprement dite n'apparaît que vaguement pour refléter des sentiments d'une délicatesse assez subtile. On reconnaît ici un élève de l'antiquité, maître de sa pensée, sûr de son goût, épris avant toute chose de la pureté des lignes. Il ne vise pas au grandiose : mais, comme l'amateur de bibelots rares, il ne veut dans sa collection que des morceaux marqués au coin de la finesse et de l'élégance.

Les souvenirs de la Grèce lui fournissent plus d'une gracieuse vision.

Regardons passer les filles d'Epidaure :

Et comme je rêvais à l'ombre d'un figuier,
Dans l'aube qu'emplissaient leurs chants purs et sonores,
Le cortège ingénu des blanches canéphores
Débouche lentement au tournant du sentier...

Elles marchent, d'un geste à la fois svelte, altier,
Soutenant sur leurs fronts qu'illuminait l'aurore
La légère corbeille où, flot multicolore,
Se mêlent l'hyacinthe et la fleur d'églantier...

J'ai regardé passer leur blanche théorie
Pâle, les yeux mi-clos et l'oreille ravie
Par la fraîcheur des voix, enivré des senteurs

Suaves qu'embaumaient les Vierges d'Epidaure...
Mon âme, en y songeant, s'attendrit jusqu'aux pleurs,
Et leur chanson divine en ses plis tremble encore....

Cette ravissante scène est plus qu'une image de
beauté : il s'en dégage un mélancolique et attendrissant
symbole, celui des illusions entrevues et perdues, dont
le tableau de Gleyre nous a laissé l'immortelle image.

A côté de la note antique, la note moderne, toujours
discrète et peut-être plus intime.

Les *Vaines Extases* mériteraient tous les éloges sans
une incorrection qui en gâte la dernière strophe :

Il est des soirs très doux, souvent,
Des soirs où l'âme rêve, et lasse,
S'entr'ouvre et sent en elle un vent
D'Extase et d'Idéal qui passe.

Où, comme les bergers d'antan,
Bourbons aux poings, dans la nuit grise,
Elle va, triste ou s'exaltant,
Vers l'astre inconnu qui la grise !...

Et plus loin :

Doutes, chagrins, adieu. Le cœur,
Allégé, s'élançe et palpite ;
Mais l'inexprimable douceur
De ces heures s'enfuit bien vite.

On se berce de leurs frissons,
Tout l'être à leur contact s'embrase
— Mensongères illusions
Des jours de délire et d'extase ! —

Et quand, tremblant du désir
De vivre en elles toute entière,
Notre âme croit déjà saisir
Et pénétrer leur doux mystère,

Las, tels des bulles de savon
Que les arcs-en-ciel verts irisent,
Ils disparaissent, ils s'en vont
Les Rêves dont nos cœurs se grisent !

Enfin, l'esprit joue avec l'émotion dans un sonnet tout littéraire :

In Memoriam

En relisant ce soir l'entrefilet de deuil,
O rêveur ignoré dont la mélancolie
S'exhalait quelquefois aux pages d'un recueil,
Très vague, à ma surprise une douleur s'allie...

Je ne t'ai point connu ! Jamais ta main, pâlie
A cette heure par l'ombre affreuse du cercueil,
N'avait pressé la mienne en un cordial accueil
Et ta mort est de ces pertes-là qu'on oublie !...

Seule, l'humble revue où nous rimions tous deux
Nous unissait, chantant nos pleurs et nos aveux...
Et ce soir, un regret dans mon âme s'élève,

Rentier mélancolique ou bohème en haillons,
Parce que dans la « feuille » où tous deux nous rimions,
Tes rêves quelquefois ont coudoyé mes rêves !

Sans doute, les *Paysages intimes* ne renferment aucun chef-d'œuvre. Parfois même, le poète en prend à son aise avec le rythme traditionnel, par exemple lorsque — bien volontairement — il se permet ce vers :

Une tremblante idylle au bord de l'onde, *sur*
L'herbe aux verts taillis tout frissonnants d'azur.

Et d'ailleurs, comme d'autres à la vérité, il supprime la majuscule initiale du vers quand l'enjambement lui paraît un peu fort, méthode qui pousse peut-être plus à la licence qu'à la liberté et sur laquelle l'Académie ne

peut manquer de faire des réserves. Néanmoins tout chez lui est facile, harmonieux, prestigieusement ciselé, et la grâce qui éclaire ses tableautins leur donne un charme dont on ne saurait se défendre.

* * *

Dans le même genre de poésie, avec le même goût du pittoresque, mais avec une versification moins correcte, l'auteur d'« *Intus et foris* » offre cinq pièces intitulées : le *Soir à Constantinople*, le *Midi à Constantinople*, *Conseils*, le *Tailleur de pierre* et l'*Idiot*.

Ce sont d'abord des apparitions de la vie de l'Orient qui n'ont rien de neuf à coup sûr, mais que rajeunit parfois un rare bonheur de peinture.

Le Soir à Constantinople

Dans la cour du bazar dort un vieux cafedji ;
Son pouce égrène encore un chapelet qui tinte,
Son café ronfle et bout sur un trepied rougi,
Tandis qu'il songe, avide, aux voluptés éteintes.

Et voici qu'on prélude aux prières sacrées,
Les chiens à leur sabbat, les prêtres à leurs cris ;
Les mouettes en nombre, oisives, sont rentrées,
En baignant près du port leur grand nuage gris.

D'Eyoub, la cité sainte, où seuls dorment les purs,
Descend un grand Pacha, méditatif et sombre ;
Des pigeons font leur nid dans les cyprès obscurs,
Et l'appel d'un iman a réveillé les ombres.

.....
.....
.....

Le grand Pacha descend, triste en son âme pleine.

Il voit au loin rentrer les voiliers endormis,
Il voit la Corne d'or assoupie et tranquille ;
Il exulte en sa foi, car le Prophète a mis
Au ciel son croissant clair pour veiller sur la ville.

Mais le poète sort des chemins battus quand il donne
à une jeune fille ce conseil exquis :

Vierge, prends ta tapisserie,
Où tu sais retracer des roses et de lys,
.....
.....

Douceur de se broder en rose
Une vie enchantée où les désirs sont rois,
Si tôt viendra l'âge morose
Que tu ne vivras point l'extase en qui tu crois.

Tiens, vois ton âme qui s'envole
Loin des candides fleurs où s'amusait ta main.
Laisse-là donc faire la folle,
Ton âme de ce soir ne sera plus demain.

Enfin, la dernière pièce, *l'Idiot*, nous paraît atteindre
à un degré supérieur d'émotion et de force :

Je suis allé vers lui ; je lui ai dit : Mon frère,
A cette loque informe et sale qui rêvait
En gardant son troupeau ; je lui ai dit : Mon frère,
Par pitié pour son âme et pour cette misère. —
Alors il a souri — mais sa bouche bavait.

Il vit dans la montagne, au pied des monts de neige,
Il reconduit, les soirs tout roses de l'été,
Ses chèvres, ses bœufs lents qui s'en vont en cortège
Humant le vent et l'ombre ; il vit dans la beauté
Du soir et ne voit point la splendeur des étoiles.

Il n'entend pas la voix des brises qui dévoilent
Un ciel chargé d'orages ; il ne sait épier
Les grands vols d'ortolans qui ternissent la plaine,
Il n'entend pas crisser la neige sous son pied,
Il n'est pas du concert de l'harmonie humaine.

Le passé meurt en lui, car ses yeux ont perdu
Les souvenirs éteints de ses longues journées.
Mais parfois il lui vient le désir éperdu
De pleurer sa détresse et les grâces fanées
Qu'il sent sourdre en lui-même et qui ne sont pas nées.

Je suis allé vers lui ; je lui ai dit : Mon frère,
Herbe folle qu'on craint, humble et pauvre chardon,
Dans le superbe champ de l'humaine lumière
Frère, j'attends pour toi le soleil du pardon !

Voilà, certes, de la bonne poésie. Mais il faut reconnaître que l'œuvre totale soumise à l'Académie est de peu d'importance, puisque les cinq pièces ensemble d'*Intus et foris* ne dépassent pas vingt-six strophes, soit un peu plus d'une centaine de vers.

*
* *

Admirons, au contraire, la veine abondante de l'auteur de l'*Eau qui coule*. Le vers, en effet, coule presque trop aisément dans les vingt-trois poésies diverses qui composent ce recueil, toutes d'une facture soignée et d'un goût assez fin, mais d'un sentiment plus superficiel que profond et où « l'art pour l'art » paraît être la principale source d'inspiration.

Ce sont d'abord des idylles où les souvenirs de la jeunesse se remémoient doucement après la fuite des années. Tout cela a déjà été dit et si bien dit que, faute d'une nouveauté suffisante, les meilleures pièces n'ajoutent pas assez aux émotions que chacun peut se donner à soi-même ou puiser dans les œuvres des maîtres.

La seconde série, intitulée *Rimes tendres*, se rattache au même style galant, badin et souvent spirituel. La pointe d'ironie n'en est pas absente, comme on peut en juger par *Les Vieilles Guitares* :

Il me souvient d'un soir où ma folle maîtresse
Embrouillant le lacet de son noir brodequin,
Je pris son pied mignon, et galant paladin,
Défis sur mes genoux les nœuds avec adresse

Comme c'est loin !... L'amour de mon enchanteresse,
Venu je ne sais d'où, s'en fut un beau matin ;
Bien vidée est la coupe et fini le festin,
Rien ne me reste plus de ces heures d'ivresse.

J'en fus triste longtemps... Aux jours de rêverie,
En évoquant plus tard en mon âme attendrie
Ces mille riens charmants dont sont faits nos amours,

Je crus, me rappelant mon trait de vasselage,
Que sur mon jeune cœur elle avait, la volage,
Et non sur mon genou mis son pied pour toujours.

Non moins ingénieuse est la pièce intitulée *les Chevaux de bois* :

Dans le rythme trainant et doux de valse lente,
Aux airs évocateurs des choses d'autrefois,
En voyant tourner, ce soir, les chevaux de bois,
Un passé mort renaît en mon âme dolente.

Un passé fait pour nous de tant d'objets d'envie,
Tresses blondes, yeux noirs, rires de belles dents,
Serments, chansons, parfums, soupirs de cœurs ardents,
Tout ce qui plait, qui charme et fait belle la vie.

.....
Tournez, chevaux de bois, tournez plus vite encore,
En escadrons serrés passez comme un éclair.
Je sens, autour de moi, l'amour flotter dans l'air,
Près du mien bat le cœur de celle que j'adore.

Qu'elle est belle, ce soir, pâle sous sa voilette,
L'aimée aux yeux profonds, fleur vivante de chair,
L'aimée au nom si doux, au sourire si cher,
Celle dont les baisers fleurent la violette.

Emportez-nous tous deux aux pays bleus du rêve,
Où l'on s'aime toujours jusque dans le trépas,
Aux pays ignorés d'où l'on ne revient pas,
Petits chevaux de bois, tournez, tournez sans trêve.

.....
.....
Dans le rythme très doux de cette valse lente,
Aux airs évocateurs des choses d'autrefois,
Tournez, tournez toujours, petits chevaux de bois,
Bien mort est le passé dans mon âme dolente.

Dans les morceaux réunis sous le titre *Çà et Là*, nous trouvons ce joli sonnet :

A la dérive (*Sonnet libertin*).

Plein lac. Le vent mollit. Comme une aile cassée
La voile pend au mât avec des claquements ;
Notre barque s'arrête, on la dirait lassée
De lutter sans relâche avec les éléments.

Mais un courant très doux, qui bientôt s'accélère,
Nous pousse loin du bord, loin des blanches cités ;
A l'aventure, donc, et vogue la galère !
Moins souvent que nos cœurs les flots sont agités.

Allons-nous-en bien loin, filons à la dérive ;
Voguons en souhaitant que jamais on n'arrive
Au terme du voyage où nul ne nous attend.

Entre l'azur du ciel, entre l'azur de l'onde,
Passons en oubliant les tristesses du monde :
Il est doux de rêver où d'autres vont chantant.

La fin seule est faible, trop faible pour un sonnet.
Mais l'image est gracieuse et les rêveurs savoureront
tous le charme de cette heure d'abandon sur le lac... de
la vie. Hélas ! ils n'y pourront

Jeter l'ancre un seul jour !

Plus vives sont certaines poésies du même recueil,
comme la *Nuit bretonne*, qui met en branle les gnomes
et les poulpiquets :

La troupe
Se forme en groupe,
Et de ces noirs démons
Aussitôt commence la danse,
La danse à reculons,
Qu'un rire immense
Cadence.

Comme *Ce que disent les Vagues*, dont nous ne pouvons donner qu'un aperçu :

.....
Mais si, fortes et sublimes,
Dans les mobiles sillons
Dont se creusent nos abîmes,
Nous berçons les alcyons ;
Parfois aussi nos colères
Glacent les plus courageux,
Quand sur les rocs solitaires
Nous dénouons nos cheveux.
Effrayants sont nos délires,
Quand, les prenant pour hochet,
Nous brisons les hauts navires
Comme un enfant son jouet ;
Quand, secouant nos épaules
Ignorantes de tout frein,
Nous nous ruons sur les môles
Que nous souffletons en vain.
Quand se heurtent nos phalanges
Par les sombres nuits d'hiver,
On entend des bruits étranges,
Comme des râles dans l'air :
C'est qu'alors au fond des havres,
Comme un sinistre fardeau,
Nous poussons les verts cadavres
Dont nos flancs sont le tombeau.

Si la hardiesse des expressions ne peut tenir lieu d'une pensée forte et élevée, il faut néanmoins reconnaître que cette poésie descriptive ne manque pas d'une certaine originalité.

L'auteur de *L'Eau qui coule*, sans atteindre la perfection, fait preuve d'un véritable talent dont la richesse permet d'espérer des œuvres plus sûres et définitives.

* * *

Enfin, nous ne devons pas passer sous silence les deux seules poésies adressées à l'Académie sous l'épigraphe :

Incipe parve puer, qui sortent tout à fait de la mièvrerie trop répandue dans les œuvres que nous venons d'analyser. Ici, l'énergie de la pensée se traduit par une vigueur de style peu commune.

La pièce intitulée *Les Loups* a le tort de rappeler un morceau que tout le monde connaît, dont il ne reproduit cependant pas le sentiment philosophique et social :

Le ciel pâle s'emplit de teintes violettes,
Sous la brise cinglante et froide, les grands loups,
Cherchant dans le désert immense des squelettes,
Courent en rangs serrés par les horizons flous.

La plaine au loin s'étend vaste et blanche, couverte
De collines, de trous béants, de lacs gelés ;
Eux, la langue pendant hors de leur gueule ouverte,
Vont, toujours par la faim, par le froid harcelés.

.....
La fatigue pourtant enraye enfin leur marche,
Et leur chef, leur aïeul, le vieux loup patriarche
Baisse sa tête grave et s'arrête incertain
Et regarde longtemps vers l'horizon lointain.

Les aquilons neigeux galopent sur la nue,
La lune dessinant son orbe ensanglanté
Jette dans l'azur froid une rouge clarté...
Soudain clame dans l'air une plainte inconnue.

C'est le grand cri de mort de l'aïeul vénéré,
Il se donne en pâture à sa troupe affamée,
Il offre ses vieux flancs et son poitrail sacré
Et se couche pensif sous la lune enflammée.

Alors se ruant tous sur leur auguste roi,
Les loups fouillent ses flancs tout palpitants de vie
Et dévorent sans peur et boivent sans effroi
Cette chair et ce sang d'où leur race est sortie.

Ce vieux loup est bien quelque peu *pélican* : il n'a pas plus oublié Alfred de Musset qu'Alfred de Vigny. C'est vraiment dommage, car sa fin ne manque pas d'une tragique grandeur.

Non moins tragique et plus humaine est *La Jonchée funèbre*, dont voici les meilleures strophes :

Deux par deux, ils s'en vont dans le vaste désert
Courbant leur front ridé sur l'or rouge du sable,
Et le lourd fouet de cuivre siffle et cingle, inlassable,
Puis s'abat sur leur dos comme un sinistre éclair.

Une chaîne de fer enserrant leurs aisselles
Les empêche de fuir vers le village aimé,
Aux pays où s'éteint le soleil enflammé,
Dans un pétilllement de roses étincelles.

Ils passent, fatigués, ruisselants de sueur,
Parmi l'embrasement des fauves solitudes,
Tandis que des lions aux mornes attitudes
Rugissent, entourés d'une blonde lueur.

Ces malheureux qu'on traite ainsi, ce sont des nègres ;
Déjà depuis vingt jours ils marchent, vil troupeau,
Et les coups ont zébré de traits rouges leur peau,
Et la soif furieuse a séché leurs flancs maigres.

.....

Le souvenir revient à ces malheureux de leur ancienne liberté et des jours où ils l'ont perdue :

Le village dormait mollement et sans bruit,
Quand soudain une lourde et lugubre fumée,
Mélée au flamboiement de la paille allumée,
Monta rouge et sinistre ensanglantant la nuit...

Bonheur tranquille et pur comme une onde limpide,
Frais amours où leur cœur se plongeait éperdu,
Tout cela désormais pour toujours fut perdu
Dans l'incendie immense et la flamme stupide !

O souvenirs amers, pleins d'absinthe et de fiel !
Désespoirs qui tombez des âmes ulcérées,
Quand donc s'exerceront les vengeances sacrées ?
Quand vivra la Justice à la face du ciel ?

O noirs, vous avez bu la coupe douloureuse,
La souffrance a brisé dans ses puissantes mains
L'espoir de jours meilleurs et d'heureux lendemains,
Le gouffre de la mort sous vos pas se creuse !

Voilà pourquoi, muets sous un ciel azuré,
Au milieu de l'espace insondable et sans bornes,
O victimes, fermant à jamais vos yeux mornes,
Vous jonchez de vos corps le désert ignoré !

Voilà de l'éclat, de la vigueur, de la puissance même.
Malheureusement, le beau souffle du poète est un peu
court, puisqu'il ne dépasse guère la mesure d'une cen-
taine de vers.

*
* *

Nous vous avons signalé, Messieurs, les pièces les
plus saillantes du Concours de 1904.

Mais il a paru à votre Commission qu'il était impossi-
ble d'attribuer le prix de la fondation Guy tout entier à
aucun des concurrents, aucun n'ayant pleinement réa-
lisé l'œuvre d'art qu'a voulu provoquer le fondateur de
ce prix. Vous aurez donc à apprécier dans quelle mesure
vous pouvez récompenser tel ou tel des quatre poètes
dont nous vous avons soumis les morceaux de choix.

Sur ce rapport, l'Académie a décidé d'accorder la moi-
tié du prix Guy à l'auteur des *Paysages intimes* (n° 2) et
l'autre moitié à l'auteur dont les vers portent l'épigraphe
Incipe parve puer (n° 9), *ex æquo*.

Les auteurs d'*Intus et Foris* (n° 12) et *Ad sidera*
(l'*Eau qui coule*) obtiennent une mention honorable.



RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PEINTURE

(FONDATION GUY)

PAR

M. André PERRIN

L'exposition de peinture, ouverte, l'an passé, dans la salle d'entrée du Musée, avait réuni un nombre important d'œuvres dues à 12 artistes. Leurs envois comprenaient 38 peintures à l'huile, 22 aquarelles, une miniature, 2 dessins à la plume, 1 fusain et 1 crayon. Malheureusement, par suite de la maladie et de la mort du regretté professeur de peinture, M. Morion, l'école avait été presque entièrement délaissée par les élèves ; aussi M. le Maire décida-t-il de ne pas distribuer les 400 francs dont la Ville disposait les années précédentes en leur faveur. Ensuite de cette suppression, la Commission n'a pu que regretter de ne pouvoir disposer que d'un seul prix pour reconnaître les efforts et les progrès qu'elle avait constatés dans la plupart des œuvres exposées. Elle a demandé et obtenu de l'Académie l'allocation d'une médaille de cent francs pour récompenser l'ancien élève jugé le plus méritant.

Vous avez, pour la plupart, visité l'exposition et pu constater le travail soutenu et les progrès réalisés par nos jeunes artistes, je n'entrerai donc pas dans de longs détails, me bornant à vous faire connaître les observations et les appréciations que la Commission a cru devoir soumettre à l'Académie. Suivant l'ordre dans lequel les œuvres étaient placées, en faisant le tour du Salon par la gauche depuis l'entrée, nous trouvons d'abord rapprochées les aquarelles et peintures signées Cobalt et Monod. Sous le pseudonyme de Cobalt, nous avons bien

vite reconnu le faire d'un artiste déjà primé dans de précédents concours. Nous sommes attirés tout d'abord par une aquarelle d'une gamme grise transparente, d'un effet saisissant, d'où se détache la fine silhouette de Notre-Dame de Paris au travers de la brume qui se lève légère enveloppant tout le tableau.

Les peintures et les aquarelles qui l'entourent sont d'une valeur réelle, bien que moindre que celle de son œuvre capitale. *Un canal à Venise*, peinture dans laquelle il n'a cherché qu'à reproduire un effet de vive lumière, fort bien rendu, sans le relever par la riche architecture des splendides palais du Rialto. — Des bateaux à bord de quai avec charmante perspective de rivage dans le fond. — Etude de bord de mer vivement éclairé par le soleil où les ombres du premier plan sont un peu forcées. — Quatre aquarelles enfin reproduisant ce coin de Paris qu'il affectionne, dans deux desquelles Notre-Dame apparaît.

Les aquarelles et les peintures de M. Monod, placées entre celles de Cobalt, ont sûrement perdu au voisinage ; ces aquarelles sont d'un ton froid et le violet y domine trop. Les sous-bois sont bien peints et d'une vigueur par trop accentuée dans un paysage d'hiver où l'éclat de la lumière entre les arbres produit l'apparence d'une fenêtre vivement éclairée par un feu de forge. Son *Soleil couchant sur le lac de Côme* ; son *Crépuscule sur le lac du Bourget* ; son *Bord d'étang* ont des premiers plans très réussis, des effets d'eau bien rendus.

M. Nocca : Le *Repos du laboureur* est une tentative hardie qui n'a pas répondu à l'effort tenté. *Les enfants du magnin* sont mieux proportionnés. Une *Charge de cavalerie* déjà exposée, et une *Etude à Champigny* non terminée.

M^{me} Vuillerme n'expose qu'un portrait de femme, miniature très finement traitée et dans une bonne tonalité.

M. Déchelle, dans son *Soir d'automne* et son *Coucher de soleil à Châtillon*, a obtenu un bel effet d'éclairage par les rayons du soleil sur les montagnes.

M. Pohl : L'harmonie des couleurs est bien observée dans son *Matin à Bissy* ; dans sa *Matinée d'octobre*, la lumière est trop éclatante, et dans sa *Boisse*, étude très soignée, l'exagération dans l'opposition des couleurs fait papilloter ce charmant morceau ; 4 études ébauchées.

M. Bugnard : Son *Aurore d'Automne* montre un réel progrès, le Granier apparaît à travers la brume qui le baigne d'une légère vapeur, tandis que le soleil éclaire déjà les premiers plans et le petit étang, bien rendu, avec sa bordure de roseaux et de fleurs. Malgré l'opposition un peu marquée, l'ensemble du tableau est d'une tonalité douce, harmonieuse et vraie. Les études : *aux Charmettes*, à *Villard-d'Héry*, *avant la pluie*, sont bonnes, Les bouquets de roses et d'anémones sont bien disposés, les teintes vraies, quelques traits trop accentués.

M. Guichard : *Coucher de soleil sur le lac du Bourget*, peinture ; la perspective est bien observée, la lumière dans le ciel et sur le lac font une trop forte opposition avec le ton gris de la montagne. Un crayon et un fusain.

M. Communal : Sept petites études dont deux plus achevées montrent un progrès sensible, surtout le *Coucher de soleil sur les Alpes aux Sept-Laux*.

M^{me} Hélène : Succès de ses fleurs : chrysantèmes, disposées avec goût, d'un coloris très frais ; corbeille de roses et de lilas d'un joli effet ; trois petits tableaux étudiés aux couleurs vives.

M. Ehrmann : *Mon chien*, peinture minutieuse se détachant par une ligne accentuée sur un fond sombre ; deux autres faibles et un clair de lune.

M. Miguet : *Christ souriant*, esquisse d'une tête de vieillard ; *Semeur et chevaux à l'abreuvoir*, à la plume, ce dernier bonne esquisse traduisant la valeur du tableau de Bouveret.

La Commission propose d'attribuer le prix de la fondation Guy à Cobalt (M. Paul Duvernay) et la médaille de cent francs à M. Bugnard, regrettant de ne pouvoir reconnaître par de plus nombreuses récompenses les efforts méritoires de la plupart des concurrents.

La Médaille d'or de la Fondation Metzger

ALLOCUTION FINALE

par M. Fr. DESCOSTES

MESSIEURS,

De toutes les fondations qui ont enrichi le patrimoine de notre Compagnie la médaille instituée par M. Albert Metzger est sinon la plus importante, tout au moins celle qui, abandonnée à notre libre appréciation et exempte de toute condition impérative, nous permet de contribuer avec le plus de souplesse et d'élasticité aux progrès de la science en nous autorisant à distinguer les écrivains ou les œuvres ayant marqué leur empreinte au cours de chaque période nouvelle de deux années.

A ce livre d'or nous avons déjà inscrit des noms illustres tels que ceux de Dom Mackey, le prédécesseur de l'abbé Navatel dans la restitution d'après les originaux des œuvres complètes de Saint François de Sales, de Mgr Rosset, le savant et vénéré évêque de Maurienne, l'un des maîtres de la théologie, du comte Amédée de Foras dont l'œuvre magnifique de l'Armorial de Savoie est continuée par notre distingué collègue, le comte de Mareschal...

Nos suffrages se sont portés cette fois sur un travailleur méritant entre tous et qui est de tous points digne de prendre place à la suite de tels devanciers : le lauréat désigné par nous est M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie.

Par cette récompense justement enviée, l'Académie a voulu reconnaître les éminents services qu'il a rendus à la Savoie en compulsant les Archives d'Etat de Turin, en en tirant la matière première de travaux historiques de tout premier ordre et en s'attelant à la tâche, cou-

ronnée d'un plein succès, du classement du château des ducs de Savoie-Nemours parmi les monuments historiques de la France.

Le modeste témoignage de reconnaissance que nous sommes heureux d'apporter à ce vaillant explorateur de nos annales lui arrivera au lendemain du jour où il a reçu de l'Etat la rosette d'officier de l'instruction publique. Cette distinction resserrera encore les liens qui unissent l'Académie de Savoie à sa sœur et voisine, la Société Florimontane, dont M. Max Bruchet est l'un des collaborateurs les plus dévoués ; et notre choix sera sans nul doute ratifié par tous les membres de notre grande famille intellectuelle qui ont savouré ses intéressantes études et apprécié ses riches contributions périodiques à nos Congrès de Sociétés savantes.

Et maintenant, Messieurs, permettez-moi, à la fin de cette séance publique, d'émettre un vœu que, par le phénomène mystérieux de l'association et de l'enchaînement des idées, me suggèrent le nom même de M. Max Bruchet ou mieux les fonctions qu'il remplit.

Nous couronnons un archiviste et pourtant nous serions presque tentés de dire : L'archiviste pour nous, c'est l'ennemi ! Vous n'ignorez point, en effet, que le développement incessant de nos archives départementales a paru un instant menacer la possession paisible de ce salon, dont nous jouissons depuis trente ans, dans le château de nos anciens ducs. *Si parva magnis componere licet*, ce salon est notre coupole. L'Académie avait l'illusion de s'y croire chez elle ; elle y sommeillait sur ses deux oreilles ; et en elle, c'est bien en quelque sorte l'image survivante de notre vieille province qui y reste incrustée. Je ne sais si des nécessités administratives devront un jour nous forcer à un déménagement douloureux et à transplanter dans un logis quelconque ce mobilier archaïque et ces fauteuils en velours d'Utrecht sur lesquels se sont assis les deux de Maistre, le cardinal Billiet, Monseigneur Rendu, Auguste de Juge, le marquis Costa de Beauregard, le comte Greyfié de Bellecombe... *Di avertite omen !*

Mais à quoi bon s'arrêter à ces sombres pronostics ? —
Carpe diem, disait le vieil Horace.

Je me permets d'espérer que, durant de longues années, nous pourrons continuer à travailler ici pour la patrie et à y recevoir ceux dont les cœurs vibrent avec les nôtres, et je tiens, au nom de l'Académie, à exprimer à M. le sénateur Perrier, président du Conseil général, à M. le Préfet de la Savoie, notre aimable voisin, et à M. le sénateur Forest nos sentiments de profonde reconnaissance pour la bienveillance, la courtoisie et la sollicitude avec lesquelles ils ont accueilli notre requête et se sont prêtés à trouver une combinaison qui ajourne indéfiniment, si elle ne l'écarte pas tout à fait, le danger d'expropriation que font courir aux vivants que nous sommes les parchemins et les papiers poudreux de l'empire des morts.

C'est dans ce ferme espoir, Mesdames, que nous nous permettons de vous donner rendez-vous pour de multiples rencontres. Nous vous adressons nos remerciements les plus sincères pour le charme et l'éclat que vous avez apportés à la solennité d'aujourd'hui et nous félicitons, en notre nom à tous, les lauréats de nos concours pour ce que je pourrais appeler, dans la langue austère du droit, l'acquêt de communauté dont ils viennent d'enrichir le patrimoine intellectuel de notre chère Savoie.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE

LES ROCQUEVILLARD (1)

Il est bien tard pour parler du beau livre qui fait en ce moment son tour de France. L'entreprise est téméraire peut-être quand on arrive bon dernier à la suite d'un aéropage où M. le marquis Costa de Beauregard est encadré par des assessseurs tels que MM. Gaston Deschamps, Edouard Rod, Mau-

(1) *Les Rocquevillard*, par M. Henry Bordeaux. 1 vol. chez Plon et Nourrit, Paris.

rice Spronck, pour ne citer que ceux-là... N'importe ! je m'y risque : j'ambitionne moins d'ailleurs de juger le livre que de l'expliquer par la personnalité de l'écrivain. Certains esprits qui se disent affranchis et qui sacrifient en esclaves inconscients aux doctrines dissolvantes dont la France est en train de mourir, ont, en effet, critiqué la conception de la famille telle que l'a dépeinte et magnifiée l'auteur de la *Peur de vivre* dans son œuvre nouvelle. La critique est le plus bel éloge qui puisse lui être adressé, celui qui sans nul doute aura été tout droit au cœur du jeune maître. Pour écrire son roman, il n'a eu, en effet, qu'à évoquer les réalités familières, les paysages en face desquels ses yeux se sont ouverts, le foyer où son âme s'est épanouie, les ombres disparues, les images présentes, les souvenirs du passé, les leçons distillées goutte à goutte, les exemples qui constituent les anneaux de la chaîne rivant les générations les unes aux autres et assurant la survivance d'un être moral indestructible au passage éphémère des individus...

Cela, — n'en déplaise aux tenants de la cité, nous allons dire de la ménagerie moderne, — cela s'appelle tout simplement la famille, la famille chrétienne, la famille française, — et c'est pour avoir eu le bonheur d'y être né et d'y avoir poussé qu'Henry Bordeaux a eu le don de la faire revivre. Ne faisons pas à notre époque l'injure de traiter cette restitution d'archaïsme. Non ! les Rocquevillard ne sont pas gens d'autrefois, sortes de vieillards de Faust égarés dans la kermesse affolée de cette aube de siècle : ils sont bel et bien gens d'aujourd'hui. Il faut en remercier le ciel et pour les introduire dans les mailles souples et conventionnelles du roman l'artiste n'a eu qu'à regarder autour de lui. Il avait des modèles : il les a peints.

Ce n'est pas, certes, que nous entendions contester le mérite de l'inventeur. La trame du récit, l'intrigue, les péripéties de l'action, la lutte de l'amour coupable avec la voix du sang, le duel entre la tyrannie des passions et le tribunal inflexible de la conscience, le corps à corps entre les bas instincts de la galerie cruelle — tel le cirque romain — et les sublimes envolées de l'honneur qui lutte et finalement triomphe ; tout ce lot précieux, pure imagination jaillie d'un

cerveau de penseur, lui appartient en propre. De même, l'art de tailler dans ce bloc une œuvre de tous points remarquable par l'harmonie de l'ensemble, la ciselure du détail, l'intérêt croissant et palpitant de l'action, la variété des aspects, l'ordonnance des scènes et leur acheminement savamment ménagé vers un dénouement qui fait verser de ces bonnes larmes, rosée du cœur, par laquelle se traduit invinciblement l'émotion chez tout homme digne de l'éprouver. Qu'on nous traite de provinciaux naïfs et attardés, que nous importe ? Qui peut pleurer possède après tout le véritable sens de la vie et qui fait pleurer, — écrivain, dramaturge ou orateur — peut remercier Dieu de lui avoir donné une parcelle de la puissance divine, celle de provoquer chez autrui ce phénomène mystérieux et incompréhensible, le plus bel attribut de l'âme immortelle et le prélude des pleines harmonies auxquelles elle est appelée. Je ne sache pas que ce phénomène, les singes l'aient jamais éprouvé et je me demande à quel point précis du processus humain il a fait son apparition sur notre planète...

Ce que je sais bien et cela me suffit, c'est que les Rocquevillard m'ont infligé ce doux martyre. Je n'en demande pas davantage pour juger l'œuvre et, de peur de la déflorer, j'y renvoie ceux de nos amis qui ne l'ont point encore lue, à l'exemple de ceux, plus nombreux, qui lui doivent les meilleures heures de leurs soirées d'hiver. Je leur assigne un rendez-vous idéal, dans cette vieille cité parlementaire d'où j'écris ces lignes, au pied du château ducal qui a si haute mine et du monument de Maistre, l'œuvre inspirée d'Ernest Dubois, qui a si grand air, dans ces merveilleux environs qu'ont célébrés tour à tour Chateaubriand et Lamartine et que domine la croix plantée sur le Nivolet en face duquel, durant quarante ans, le génial auteur des *Soirées*, le premier levé de tous ses compatriotes, adressait sa prière matinale à la Providence.

Tel est le cadre. Un cirque de montagnes : les Alpes. Une ville de province : Chambéry. Une terre de famille : La Vigie. Et dans ce cadre, une maison bourgeoise ayant sa noblesse, celle que donnent des siècles de vertus et de vie immaculée : les Rocquevillard. « Ils sont, de père en fils, gens

de loi. Ils ont donné des bâtonniers au barreau, des présidents à l'ancien Sénat provincial, et à la nouvelle Cour d'appel un conseiller qui, pour mourir chez lui, refusa tout avancement. Néanmoins, le pays persiste à les traiter indifféremment d'avocats, et sans doute, il donne à ce titre un sens de protection. Près de quarante ans d'exercice, une connaissance précise du droit, une parole ardente et vigoureuse méritaient plus spécialement cette popularité au propriétaire actuel de La Vigie. »

La famille se compose du père, François Rocquevillard, de la mère, Mme Rocquevillard, la femme forte, vaillante compagne du vieux lutteur, et de cinq enfants, deux fils, Hubert, lieutenant d'infanterie de marine, décoré pour faits de guerre, et Maurice, clerk de notaire à l'étude de M^e Frasné, — et trois filles, Germaine, qui a épousé un avoué, M. Charles Marcellaz ; Marguerite, l'ange du foyer, et Félicie, « la petite sœur des pauvres, qui a traversé les mers pour s'en aller à l'hôpital d'Hanoï ».

En dépit des blessures que fait au cœur du père et de la mère l'absence de l'officier et de la religieuse, c'est le bonheur qui règne au sein de cette famille patriarcale. L'année se passe à la ville ; les vacances, à la campagne. Les jours et les mois s'écoulaient dans une tranquille uniformité.

Mais l'adversité va s'abattre sur cet intérieur paisible. Maurice, dont les vingt ans s'enchevêtraient dans les filets d'une femme coquette et perverse, Mme Frasné, s'enfuit avec elle. La ravisseuse, à son insu, a forcé le coffre-fort de son mari et emporté l'équivalent de sa dot, — cent mille francs. Le scandale est d'autant plus grand que la chute est plus profonde. Les bonnes gens de province s'acharnent sur ce fait-divers qui fournit un mets de choix à l'appétit de leurs hypocrites condoléances. Mme Rocquevillard meurt de chagrin. Marguerite renonce à un mariage qui lui apportait le bonheur. Maurice, redevenu lui-même, se constitue prisonnier, mais refuse de se sauver au prix de l'honneur d'une femme. Son père le sauvera sans la sacrifier et c'est lui-même qui, après avoir vendu La Vigie, la terre des ancêtres, pour désintéresser le mari implacable dans ses revendications pécuniaires, fera acquitter son fils dans une admirable plaidoirie

où il se bornera à faire parler « la voix des morts »... « Au nom de tous nos morts dont la suite compose notre honneur toujours vivant, au nom de la terre, lentement acquise et cultivée par l'effort successif des générations, et abandonnée aujourd'hui par un libre sacrifice pour consolider cet honneur, je vous réclame mon enfant... »

Tel est le livre. Nous n'avons, certes, point la prétention, dans ce raccourci de quelques lignes, d'en donner une idée même affaiblie ; il y aurait tant à citer ! Si parfois la plume de l'auteur est un peu âpre et d'un ironisme sanglant pour certains personnages épisodiques, — tels M^e Bastard, l'avocat d'assises infatué de lui-même et subordonnant tout à la gloire, ou M^e Frasne, l'avoué greffant une affaire d'or sur ses infortunes conjugales, ou encore Charles Marcellaz, le gendre à la générosité matinée « de regrets, de remords et d'hésitations », — que de nobles exemplaires d'humanité chez tous ces Rocquevillard et avec quelle délicatesse de touche et quel amour le peintre en a tracé le portrait ! Quelle idéale figure que cette Marguerite et quel beau marbre antique, — de l'antiquité chrétienne, — que ce M. Rocquevillard qui à son fils reconquis dit, le soir de l'acquittement, devant la tombe de sa mère, dans une scène qu'aucuns ont trouvée trop théâtrale et qui n'en reste pas moins à nos yeux le couronnement superbe d'un livre sain et fortifiant entre tous :

« Qu'est-ce que la vie d'un homme, qu'est-ce que ma vie si le passé et l'avenir ne leur donnaient leur véritable sens ? Tu l'avais oublié lorsque tu poursuivais ton destin individuel. Il n'y a pas de beau destin individuel et il n'est de grandeur que dans la servitude. On sert sa famille, sa patrie, Dieu, l'art, la science, un idéal. Honte à qui ne sert que soi-même ! Toi, tu trouvais ton appui en nous, mais aussi ta dépendance. L'honneur de l'homme est d'accepter sa subordination. »

Il me semblait, en lisant ces lignes, entendre, comme si elles s'étaient fondues en une seule, les voix de deux hommes que j'ai beaucoup aimés et qui tous les deux sont couchés dans la tombe. L'un, le père de l'écrivain ; l'autre, son second père, le grand-père de sa fille adorée, dont « un beau domaine, champs et vignes d'un seul tenant, situé à l'extré-

mité de la commune de Cognin » abrita l'automne et reçut le dernier soupir entrecoupé d'un acte de foi.

L'un, le bâtonnier de Thonon, Lucien Bordeaux, qui, alors qu'Antoine Gabet et moi, nous servions comme officiers de mobile en 1870, venait nous rejoindre, nous les soldats de vingt ans. Son sacrifice était incomparablement supérieur au nôtre ; car, marié, déjà père de quatre enfants, exempt par son âge du service militaire, il n'hésita pas à tout quitter pour offrir son épée à la France envahie. Il se conduisit au feu comme un Français, c'est tout dire ; et à l'heure où il fallut en découdre pour la défense de la sainte cause de la liberté, dix ans après, je le retrouvai ou plutôt je me retrouvai à ses côtés, lui toujours vaillant, joyeux de vivre, alerte, jeune d'allure et allant de l'avant, « tambour battant, mèche allumée », ainsi qu'il le disait dans son savoureux langage de Toulousain des Alpes.

Pauvres chers amis disparus ! Tous les deux furent des hommes de cœur, d'honneur et d'action. Tous les deux personnifiaient en eux la vie familiale, l'amour de la terre, le culte de la race qui, pour eux, s'associait au culte de Dieu et de la patrie. C'est à leur école qu'enfant, étudiant, avocat préparant à son jeune frère la succession au cabinet paternel et prenant au contact des hommes et des choses cette maturité précoce et cette observation pénétrante qui caractérisent son beau talent, — c'est, dis-je, à leur école que s'est formée l'âme de l'auteur de la *Peur de vivre* et des *Rocquevillard*. Heureux le romancier qui, pour émouvoir et pour exercer l'apostolat de la plume, n'a qu'à laisser parler la voix de ses morts !...

François DESCOSTES.



II. — BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

D^r J. GRASSET. — *Les Limites de la Biologie*. — Paris, F. Alcan, éditeur, 3^e édition, 1906.

Nous tenons à signaler aux lecteurs de cette Revue un petit volume dont le succès a été grand et qui, sous le titre modeste : *Les Limites de la Biologie*, s'occupe d'un des problèmes les plus discutés à notre époque : celui du rôle de la science et de l'objet des méthodes scientifiques. — Honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et présenté avec éloge à l'Académie des sciences morales et politiques, cet ouvrage est arrivé rapidement à sa troisième édition. Un exposé succinct des idées de l'éminent professeur nous a semblé utile. Le volume qu'il vient de publier ayant soulevé d'ardentes controverses, nous a paru mériter autre chose qu'une brève mention.

La Biologie ou science de la vie et des êtres vivants a été considérée par toute une école comme la science universelle et comme le seul mode de connaissance que nous puissions avoir. C'est contre cette thèse que s'élève le D^r Grasset. Il se propose de démontrer que « la Biologie n'est pas la science universelle et unique, que la conception et le point de vue biologiques ne sont pas les seuls modes de penser et de savoir, que la Biologie a des limites la séparant des autres sciences et des autres modes de connaissance ». Elle a d'abord une limite, qu'on peut qualifier d'*inférieure*, c'est celle la séparant des sciences physico-chimiques, c'est-à-dire de la science des corps inanimés. Une autre limite, qu'on peut appeler *latérale*, est celle qui la sépare des sciences morales. Il y a un fossé absolu, dit l'auteur, quand il faut passer du déterminisme, loi de tous les êtres vivants, au libre arbitre et à la responsabilité, bases de la morale.

La Biologie est également séparée de la Psychologie, ainsi que des sciences sociales et de leurs principales applications, c'est-à-dire le Droit.

D'autres modes intellectuels doivent encore être distingués de la science de la vie. Ils ne sont pas basés sur l'expérience, mais sur l'idée universelle ou absolue et sur la déduction. Ils sont séparés par des limites que l'on peut appeler *supérieures*. Ces sciences sont les Mathématiques, la Géométrie et la Logique. Une autre limite *supérieure* non moins certaine sépare encore la Biologie de la Métaphysique. Enfin, il y a des questions, qui non seulement sont en dehors de la Biologie, mais de toutes les sciences ; ce sont celles constituant le domaine de la Théologie, de la Révélation, de la Religion. Il reste vraiment et il restera toujours pour le savant un au-delà, l'*Inconnaissable*, et c'est cette région déclarée inaccessible par la science que la Théologie et la Religion se proposent de nous révéler.

Comme conclusion, M. Grasset croit pouvoir avancer qu'en dehors des faits d'observation extérieure, il y a des faits

d'observation intérieure, qui ont tout autant de valeur scientifique, et que par suite les procédés et les méthodes de la Biologie n'épuisent pas la liste de nos moyens d'investigation et d'étude.

Ces conclusions nous paraissent justifiées et nous terminerons en disant avec M. Paul Bourget « que l'auteur des *Limites de la Biologie* doit être classé parmi les logiciens de notre époque au rang qu'il occupait déjà parmi les cliniciens, et que ceux qui suivent ses travaux de Neurologie savent que ce rang est un des tout premiers. »

J. R.

Conférence de M. Mougin, sur le glacier de Tête-Rousse

Le 5 avril dernier, la Société d'histoire naturelle de Savoie, présidée par M. Révil, réunissait ses membres et ceux des Sociétés savantes de notre ville, pour entendre une conférence de M. Mougin, inspecteur des Forêts, « sur le glacier de Tête-Rousse ». C'est devant une salle comble que le savant inspecteur rappelait les diverses phases de la terrible catastrophe de 1892 et exposait la nature des travaux effectués, sous sa direction, par l'Administration des Eaux et Forêts. Il faisait passer devant les yeux de ses auditeurs émerveillés une série de photographies sur les environs de St-Gervais, avant et après la catastrophe, ainsi que sur les modifications successives éprouvées par le glacier depuis cette époque. Les travaux effectués ont eu pour objet d'empêcher la formation du lac intraglaciaire de 1892. Les résultats obtenus ont répondu aux espérances et permis l'observation de faits nouveaux nombreux et importants. Nous ne pouvons songer à les résumer ici, mais nous les exposerons à nos lecteurs lorsque le mémoire que préparent sur ce sujet MM. Mougin et Bernard sera entièrement publié (1).

III. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Archéologie. — BORREL, architecte. *Les Ceutrons pendant les temps préhistoriques et l'époque gallo-romaine.* Ducloz, Moûtiers, 1905, 275 pp. L'ouvrage posthume de M. Borrel contient de nombreux renseignements plutôt archéologiques qu'historiques sur la Tarentaise. La partie la plus neuve concerne les vestiges romains trouvés à Moûtiers.

— M. SCHAUDEL continue avec une infatigable ardeur ses études minutieuses et suggestives sur *Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie* (Société Savoie. d'Histoire et d'Archéologie, tom. XVIII, 2^{me} fascicule).

(1) La première partie, ayant trait à la *Météorologie*, a été publiée, en 1906, dans les *Annales de l'Observatoire météorologique et glaciaire du Mont-Blanc* (tome VI). La seconde partie sera publiée dans un prochain volume.

Histoire générale. — *Conciles et Bullaire du diocèse de Lyon*, par l'abbé MARTIN, docteur de l'Université de Lyon. Lyon, Vitte, 1905, xc - 729 pages. C'est un répertoire critique des documents les plus importants intéressant très spécialement l'histoire religieuse de la Savoie des origines au xiv^e siècle.

— *La Correspondance de Roland Dupré*, second résident de France à Genève (1680-1688), publiée et annotée par M. Frédéric BARBEY dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (2^e série, tome 9, 1906), contient divers documents qui intéressent l'histoire religieuse et politique de la Savoie.

Moyen-âge. — *Les paroisses du diocèse de Genève dépendant d'Ainay*, par le chanoine GONTHIER (dans *Revue Savoisienne* 1905, n^o 4). Ces notes très documentées permettent d'identifier quelques noms de localités de la Haute-Savoie plus ou moins défigurées dans les anciens textes.

— *Un budget d'une municipalité rurale en Savoie au XV^e siècle*, par M. PEROUSE, archiviste départemental de la Savoie. Il s'agit de Mâcot, canton d'Aime ; ce document, de 1476, met en lumière la coopération des communes dans les dépenses militaires.

— L'imperatore Carlo IV nelle terre Sabaude nel 1365, e il vicariato imperiale del conte Verde (Académie des sciences de Turin, série II, tom. LVI, 1906), par le Docteur Dino Muratore. Le jeune et savant paléographe apporte une contribution importante à l'histoire des relations entre l'Empire et les princes de Savoie. Outre les détails intéressants sur le voyage de Charles IV dans le duché de Savoie, l'auteur étudie le rôle d'Amédée VI, comme Vicaire impérial, d'après des documents inédits publiés à la fin de son travail. Le prochain volume des *Mémoires de l'Académie de Savoie* contiendra une autre étude non moins érudite du même auteur sur Jeanne de Savoie, sous le titre suivant : Una principessa Sabauda sul trono di Bisanzio, Giovanna di Savoia, imperatrice Anna Paleologina.

— *Humbert aux Blanches-Mains fut-il connétable du royaume de Bourgogne ?* La question, traitée et résolue négativement par M. de Manteyer, a été reprise dans l'*Archivio Storico Italiano* (1^{er} et 4^e fascicules 1905) par MM. LABRUZZI et SCHIAPARELLI. Il semble bien que ce titre repose sur une lecture fautive d'une charte de 1032 faite à Aoste relative à un échange de terres ; il y est question d'un champ « beneficio Costabile » ; ce Costabile appose d'ailleurs sa signature : Costabile firmavit. Il s'agit donc d'un homme et non d'un titre.

Histoire moderne. — M. LÉTANCHE publie quelques notes intéressantes sur la *Chartreuse de Pierre Châtel et son prieuré d'Yenne* (*Société Savois. d'histoire et d'archéologie*, tom. XVIII, 2^e fascicule). Les documents publiés se rapportent au xvii^e et xviii^e siècle.

— *Une reine de 12 ans, Marie-Louise-Gabrielle de Savoie*, par Lucien PEREY, Paris, Calman-Lévy, in-8, 604 p. (publié aussi dans la *Revue historique vaudoise*, nov. 1905). C'est l'histoire

détaillée de la jeune épouse de Philippe V d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, qui fut le chef des Bourbons d'Espagne.

— La *Revue des questions historiques*, avril 1906, publie une curieuse étude sur le rôle joué par Eustache CHAPUIS, ambassadeur de Charles-Quint à Londres au moment où se préparait le schisme anglican. Cette étude fait ressortir la clairvoyance de notre illustre compatriote.

— M. André Hallays (*Les Débats*, 15 juin 1906) signale un pèlerinage du célèbre janséniste Lancelot — en 1667 — au tombeau de St-François de Sales à Annecy, d'après un ouvrage intitulé : *Relation d'un voyage d'Aleth...* par M. LANCELOT.

— Le docteur Victor Nodet (*Annales de la Société d'émulation de l'Ain* (1 tom. 1906) publie une *Liste chronologique des documents relatifs* aux tombeaux de Brou. En 1509, un Lambert de Chambéry est appelé par Marguerite d'Autriche pour travailler à Brou.

— Dans ses notes sur Lancrans, M. l'abbé Genolin signale diverses reliques de Saint François de Sales (*Société Gorini*, avril 1906).

— M. l'abbé CHAGNY, dans la même revue, continue ses recherches sur l'histoire de l'érection d'un évêché à Bourg en 1515, et sur le choix de Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne, comme titulaire de ce nouveau siège. Etude critique très solide basée surtout sur des documents inédits trouvés dans les Archives du Nord, à Lille.

Histoire contemporaine — *Les Débats* du 5 mars 1906, reproduisant un article du même journal du 5 mars 1805, contiennent ce passage qui peut intéresser quelques lecteurs : « Le conseil des Mines a présenté à l'Empereur une médaille frappée avec le premier argent extrait des mines de plomb de Pesey (Mont Blanc) ».

— Une étude sur *Bugeaud en 1815*, parue dans la *Revue des questions historiques*, avril 1906, contient quelques détails sur le rôle de Bugeaud dans les combats livrés en Savoie, surtout à Albertville et à Moûtiers.

— Une lettre inédite de J. de Maistre, datée de Saint-Petersbourg 26 novembre 1805, est publiée dans l'*Archivio storico Sardo* (3^e fasc. 1905) : elle a pour objet les conséquences désastreuses du traité de Postdam.

— Sous le titre *Un épisode de la vie de Charles-Emmanuel IV*, Mme Henriette Cadeddu expose dans la même Revue l'état précaire des finances de ce malheureux prince, retiré à Rome après son abdication.

J. B.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoissienne, rue du Château, 5